

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : les syndicats suspendent leur grève

RÉUNIS autour du Premier ministre Alain-Claude Bilié-By-Nze, les responsables syndicaux du Syna-CNSS, du Syp-CNSS et du Synapss, et Christophe Eyi, l'administrateur provisoire, ont convenu hier de la reprise du dialogue pour mettre fin à la crise qui secoue la Caisse nationale de sécurité sociale. La levée de la grève était la condition préalable.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon



Une vue de la réunion qui a conduit à la suspension du débrayage.

Au terme de la rencontre initiée hier par le Premier ministre Alain-Claude Bilié-By-Nze, la Coalition des syndicats de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé qu'elle suspendait son mouvement de grève initiée en janvier passé. Pour le chef du gouvernement, qui avait autour de lui, le ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang Ndong, l'administrateur provisoire de

la CNSS, Christophe Eyi, et les responsables syndicaux du Syna-CNSS, du Syp-CNSS et du Synapss, la grève déclenchée en janvier dernier par les agents est inquiétante. Mais elle reste surtout un mauvais signal pour les partenaires et la population. Il a donc souhaité que les parties

concernées (administration provisoire et syndicats) enterrent la hache de guerre pour sortir de cette crise.

Pour les syndicalistes, cette décision est une étape nécessaire à la reprise des négociations. "Cela fait plusieurs semaines que nous voulons que

l'administration provisoire verse le 13e mois intégralement à tous les agents. C'est la seule raison pour laquelle nous sommes encore en grève. Nous avons remis tous les éléments nécessaires au Premier ministre pour qu'une solution soit trouvée rapidement. Nous sommes

conscients qu'on ne peut se retrouver sereinement autour d'une table pendant qu'un mouvement d'humeur est en cours. C'est pour cela que nous avons décidé de lever la grève. Nous respectons simplement les principes d'un dialogue social", a expliqué hier Clotaire Mezui Eyi, président du Syp-CNSS et membre de la coalition.

Alors que cela fait plus d'un mois que l'administration provisoire et les syndicats se regardent en chien de faïence, le ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang Ndong a estimé que l'enlisement de la situation provient d'incompréhensions.

"Lorsqu'on veut restructurer un organisme, il faut s'attendre à ce que cela provoque des incompréhensions qui ont, dans le cas de la CNSS, suscité une grève relative au paiement du 13e mois. Le Premier ministre a souhaité sa levée pour que les deux parties entament des discussions et permettent le retour de la sérénité au sein de la Caisse", a-t-il indiqué.

Le débrayage a connu son point d'orgue avec l'assignation de l'administrateur provisoire, par les syndicalistes, devant le Tribunal du travail, le 19 janvier passé, à cause de la suppression du 13e mois, entre autres. Entendus le 30 janvier dernier, la Coalition des syndicats de la Caisse et l'administration provisoire ont été renvoyés devant le juge de fond (magistrat ou un tribunal qui dit et juge les faits ainsi que le droit).

Cette décision, considérée comme une victoire par les syndicalistes, avait poussé la coalition à poursuivre la grève lancée depuis plusieurs semaines et étendre le service minimum à l'ensemble des activités de la CNSS. Seuls l'encaissement des cotisations et le paiement des nouveaux droits étaient concernés jusque-là par cette obligation légale. Des actions qui étaient cependant loin de ramener la sérénité recherchée par le Premier ministre. Ce qui explique son implication.

Contrepoint

Il faut veiller au grain

S.A.M.
Libreville/Gabon

La rencontre entre le Premier ministre Alain-Claude Bilié-By-Nze, le ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang Ndong, l'administrateur provisoire de la CNSS, Christophe Eyi, et les responsables syndicaux du Syna-CNSS, du Syp-CNSS et du Synapss, a donc permis hier de suspendre la grève et de pousser à un début de dialogue. Si ce résultat est à saluer, il reste forcément une question : administration provisoire et syndicats vont-ils enfin s'entendre ? Il est difficile de savoir ce



que pense Christophe Eyi, ce dernier n'ayant fait aucune déclaration après une rencontre qui s'apparente un peu à un rappel à l'ordre. De leur côté,

les syndicalistes présents ont accepté la volonté du chef du gouvernement de les renvoyer à la table des négociations. Mais ils gardent forcément dans un

coin de leur tête les péripéties du 13e mois.

Il y a ainsi une administration provisoire qui, entre autres griefs, est accusée par les syndicats de la CNSS de ne pas avoir respecté ses engagements après une réunion avec le ministre de la Santé et qui a perdu la confiance de ses interlocuteurs. Il y a en face une Coalition qui s'arc-boute sur le versement intégral, et à tous les agents, de la prime querellée. En réalité, les deux parties ne se font plus confiance et cela pourrait bien empêcher un rapide dénouement. Le Premier ministre devra donc suivre ce dossier de près s'il ne veut pas que la crise s'éternise.